

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

En vertu des dispositions de l'article 957 du Code municipal, AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, qu'à la séance tenue le 11 décembre 2018, le budget de l'année 2019 a été adopté comme suit :

BUDGET 2019

REVENUS

TAXES	8 720 546 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	173 344 \$
AUTRES RECETTES	734 194 \$
TRANSFERT (SUBVENTIONS)	490 633 \$
TOTAL DES REVENUS	10 118 717 \$

DÉPENSES ET AFFECTATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 681 686 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 407 334 \$
TRANSPORT	3 179 113 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 435 830 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	493 516 \$
LOISIRS ET CULTURE	782 273 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	212 037 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS	926 928 \$
TOTAL DES DÉPENSES	10 118 717 \$

- Le taux d'intérêt sur les taxes échues est de 15 %.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 12^e jour du mois de décembre 2018.

M^e Joanne Loyer, avocate
Directrice du Service du greffe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Loyer, directrice du Service du greffe de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, le 12^e jour du mois de décembre 2018, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 12^e jour du mois de décembre 2018.

M^e Joanne Loyer, avocate
Directrice du Service du greffe